



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET INCUBATION DES START UPS DU PROGRAMME MIARY AGRIBUSINESS ET TOURISME DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PIC répartis en 5 Lots :

Lot1 Région Diana,

Lot 2 Régions Atsinanana et Analanjirofo,

Lot 3 Régions Vatovavy-Fitovignany-Atsimo Atsinanana,

Lot 4 Région Anosy,

Lot 5 Région Atsimo Andrefana

Crédit IDA-69290

AMI N° C-322-PIC3/2024

Date de lancement : 29 octobre 2024

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. Les Services de consultants consistent à : (1) sélectionner des porteurs de projet dans le secteur de l'Agribusiness et du Tourisme (2) incuber une cohorte d'environ 20 porteurs de projet et de startups dans lesdits secteurs afin de renforcer leurs capacités à créer et développer des entreprises viables, (3) appuyer l'équipe du PIC dans l'octroi de subventions aux participants méritants, (4) accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre des projets bénéficiaires de subventions, et (5) assurer la suivi-évaluation et le suivi administratif du programme d'incubation.
3. Les Termes de Référence détaillées pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg ;
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite maintenant les cabinets de consultants admissibles (Cabinets, firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt
 - un dossier de présentation détaillée du Cabinet (format libre), dans lequel doivent être mis en exergue les réalisations /expériences générales et spécifiques liées à la mission objet de la présente sollicitation.

Il est important de noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur les experts-clés listés dans les Termes de références. Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être localisée à Madagascar, ou être en mesure de s'associer avec une entité partenaire basée à Madagascar ;
- Être une entité légalement constituée ou un consortium d'entités légalement constituées ;
- Justifier d'au moins quatre (4) ans d'expériences réussies dans l'incubation de startups œuvrant dans l'agribusiness et/ou le tourisme. « Réussies » ici veut dire qu'un pourcentage des incubés ayant participé au programme de l'incubateur ont commencé leurs opérations, ont des clients et effectuent des ventes, et certains ont réussi à lever d'autres fonds par la suite ;
- Justifier d'expériences réussies dans l'accompagnement, le mentoring, le coaching de porteurs de projet, dans l'analyse des besoins et l'étude de marché d'au moins 10 entrepreneurs ;
- Disposer d'un bon réseau de formateurs, de consultants techniques, et de mentors qui connaissent le secteur de l'agrobusiness et du tourisme ;
- Avoir une bonne connaissance des régions d'intervention (ou similaire) ;

Les éléments suivants seront des atouts :

- Disposer d'infrastructures dans la zone d'intervention, pouvant accueillir les bénéficiaires, telles que, sans être exhaustif, : salle de formation, internet, espace de coworking... ou être en partenariat avec un acteur local disposant de ces infrastructures ;

- Être en mesure de nouer un partenariat avec un centre de formation d'entrepreneurs local (ou entité similaire), dans le cadre de ce Programme Miary ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre de projets financés par des PTF internationaux ;
- Disposer de liens internationaux (incubateurs) et d'un carnet de formateurs spécialisés, de contacts et de mentors nationaux/internationaux.

5. L'entité intéressée peut manifester son intérêt pour un ou plusieurs Lots.
6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
7. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
8. Des cabinets seront sélectionnés conformément à la méthode de recrutement de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
9. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 17h00.
10. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être remis par mail, sous format PDF ou en version papier au plus tard le **18 novembre 2024** à minuit (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka
 101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR
 E-mail : procurement@pic.mg

L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « AMI N°C-322-PIC3-2024 – « **INCUBATION DES START UPS DU PROGRAMME MIARY - PIC »**

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

La Coordination Nationale du Projet PIC3